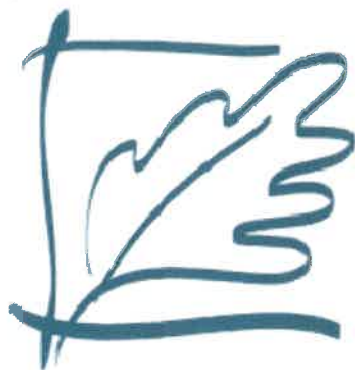




POMPES FUNÈBRES BAUDUIN

71, RUE CHARLES DE GAULLE 62137 COULOGNE

SALON FUNÉRAIRE

58, RUE DE VERDUN 62137 COULOGNE

TÉL : 03 21 36 20 33

@ : PFBAUDUIN@ORANGE.FR

DEVIS N° DT006

Le 01/01/2025

Ref : Décès en établissement hospitalier ou clinique. Le défunt reste sur place. Page 1 / 2
Cérémonie civile suivie d'une inhumation dans un caveau de famille sans démontage de monument.

Fournitures et Services TTC	TVA	Qté	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires	Frais avancés pour le compte de la famille
Préparation / Organisation des obsèques					
• Démarches et formalités Main d'Oeuvre pour Démarches Administratives	2	1	190.00 €		
• Housse mortuaire Housse Sanitaire *	2	1	60.00 €		
• Cercueil * (ATHOS Tombeau Chêne Ombré Satiné) 4 Poignées *,cuvette étanche *, plaque d'identité	2		980.00 €		
• Capiton (Capiton Broché 207 CHAMPAGNE)	2		90.00 €		
Sous-Total = 1070.00 €					
• Forfait de transport Corbillard et Matériel de Transport *	1	1	320.00 €		
Transport en cercueil après mise en bière *	1	1	180.00 €		
• Personnel Main d'Oeuvre pour Obsèques Civiles	2	1	420.00 €		
• Ouverture et fermeture de caveau ** Ouverture et Fermeture de caveau Allée **	2	1	300.00 €		
Total Fournitures et Services TTC			300.00 €		

*Obligatoire **Prestation et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



POMPES FUNÈBRES BAUDUIN

71, RUE CHARLES DE GAULLE 62137 COULOGNE

SALON FUNÉRAIRE

58, RUE DE VERDUN 62137 COULOGNE

TÉL : 03 21 36 20 33

@ : PFBAUDUIN@ORANGE.FR

DEVIS N° DT006

Le 01/01/2025

Ref : Décès en établissement hospitalier ou clinique. Le défunt reste sur place. Page 2 / 2
Cérémonie civile suivie d'une inhumation dans un caveau de famille sans démontage de monument.

CT	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total	TOTAL HT : 2 154.55 € TOTAL TVA : 385.45 €
0	0 %	0.00	0.00	0.00	
1	10 %	454.55	45.45	500.00	
2	20 %	1 700.00	340.00	2 040.00	NET A PAYER : 2 540.00 €
		2 154.55 €	385.45 €	2 540.00 €	

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).